

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : **Mélanie Pépin**

<https://www.cadre21.org/membres/bc7b9d39b0120951905f0de9>

Date d'obtention : 2022-01-05 21:15:22

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Que des balises très claires servent de guide afin d'uniformiser les interventions et de les optimiser. Une cueillette d'informations est importante afin de cerner la situation et de bien diriger l'intervention.

Le personnel scolaire doit être bienveillant : accueillir sans juger, rassurer la victime, assurer la confidentialité et l'intégrité et agir rapidement.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais agir selon un barème bien clair le "protocole Projet Sexto". Celui-ci sera mon guide lors de la gestion d'un cas de sextage en milieu scolaire. Maintenant, je comprends que je ne dois pas faire "ma propre enquête" sur le contenu qui a été envoyé ou partagé.

Je constate que le temps est un facteur clé pour diminuer les occasions de partage et de distribution. Par exemple, l'appareil devra être confisqué dans un premier temps

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

En contexte d'adaptation scolaire, je travaille auprès d'une clientèle ayant de grandes vulnérabilités. En fait, certains jeunes ne démystifient pas ce qu'est du contenu à caractère sexuel versus de la nudité. Ceux-ci ne se rendent pas compte qu'une photo en sous-vêtements dévoile leur intimité et que personne ne peut leur demander un tel envoi. Je ferai donc attention au vocabulaire que j'emploierai lors d'ateliers de sensibilisation ou lors d'entretien.

Ayant reçu une policière éducatrice dans ma classe, j'ai constaté que certains élèves n'avaient pas bien compris les enjeux de sensibilisation. Ainsi, adapter le contenu selon le niveau de compréhension sera l'aspect sur lequel je mettrai de l'emphase. Bien entendu, je ferai également preuve d'accueil et de bienveillance afin d'éviter de les juger (malgré les récidives).



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

